

Rapport de la Referees Commission du 03 Mars 2015

Présents: Stammet, Geib, Simonelli, Ney, Donven, Schmitt

Excusés: Welter, Scheuren

1. Tests physiques et théoriques avant les playoffs

33 arbitres se sont présentés aux tests obligatoires. 30 arbitres ont passé leurs tests avec succès. Vu la plupart des résultats, la commission a constaté que les arbitres étaient bien préparés.

2. Cours Secrétaire/Chronométreur

Un cours Secrétaire/Chronométreur a été organisé le 10 février à Grevenmacher par M. Christian Schmitt. 20 personnes ont participé au cours qui s'est déroulé dans une bonne ambiance, bien organisé par le club de Grevenmacher.

3. Test théorique obligatoire pour tous les arbitres à partir de la saison 2015-2016

Beaucoup d'arbitres ne sont jamais présent aux stages et formations proposés par la fédération. Après quelques réclamations du côté des clubs et des observations de nos délégués la commission a décidé que les tests théoriques sont obligatoires pour tous les arbitres à partir de la saison prochaine. Les arbitres qui ne se présentent pas aux tests ne seront plus pris en considération.

4. Manque d'arbitres

Malheureusement le manque d'arbitres est un des problèmes aigus dont souffre la fédération. Quelques retraits à brève échéance et des blessures ont aggravé la situation. La commission est forcée de prendre la décision suivante: Lors des prochaines désignations, l'arbitrage ne peut plus être garanti pour tous les matches. En cas où il n'y a pas d'arbitre les clubs doivent s'arranger. Ceci concerne d'abord les clubs qui ne mettent pas assez d'arbitres à la disposition de la fédération.

La commission tient à informer également qu'on ne peut plus garantir un arbitrage pour les matches qui sont joués en semaine avant 18:30.

5. Cours délégué

Un cours délégué sera organisé par Monsieur Léon Donven au début de la saison prochaine. La date sera publiée sur le site de la Coda.

Prochaine réunion: Mardi 07 avril 2015 à 18:15.